| | |
|---|---|
| ROYAUME DU MAROC | المملكة المغربية |
| MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR | وزارة الداخلية |
| PROVINCE D'ESSAOUIRA | إقليم الصويرة |
| CERCLE AIT DAOUD | دائرة أيت داود |
| CAÏDAT BIZDAD | قيادة بيزضاض |
| COMMUNE TAKOUCHTE | جماعة تكوشت |

# AVIS D'ACHAT SUR BON DE COMMANDE

## N° 25/2026

Le Président de la Commune Territoriale de TAKOUCHTE procède à l'achat sur bon de commande des prestations objet du présent avis, en application des dispositions de l'article 91 du décret n° 2-22-431 du 8 mars 2023 relatif aux marchés publics.

**Objet de la prestation**

**1/- ÉTUDE TECHNIQUE DE CONSTRUCTION DES CHÂTEAUX D'EAU AUX DOUARS JARMOUNE, TALKHOUKHTE, TASSILA OUGADIR ET ISSIG À LA COMMUNE TAKOUCHTE, PROVINCE D'ESSAOUIRA.**

**2/- ÉTUDE TECHNIQUE DE CONSTRUCTION DES OUVRAGES HYDRAULIQUES AUX DOUARS AIT OULLAL, AMAGOUR, TASSILA OUGADIR ET TALKHOUKHTE À LA COMMUNE TAKOUCHTE, PROVINCE D'ESSAOUIRA.**

**Consistance de la prestation**

| N° | Désignation | Caractéristiques et spécifications | U | Qté | Garanties exigées |
|---|---|---|---|---|---|
| 1 | **ÉTUDE TECHNIQUE DE CONSTRUCTION DES CHÂTEAUX D'EAU AUX DOUARS JARMOUNE, TALKHOUKHTE, TASSILA OUGADIR ET ISSIG À LA COMMUNE TAKOUCHTE, PROVINCE D'ESSAOUIRA.**<br>-Etablissement du plan BA,<br>-Etablissement de l'estimation des travaux,<br>- Etablissement de dossier de consultation d'entreprise, | Conformément aux spécifications du présent avis. Un ensemble correspond à l'étude d'un ouvrage dans un douar. | Ens | 4 | **OFFRE TECHNIQUE** |
| 2 | **ÉTUDE TECHNIQUE DE CONSTRUCTION DES OUVRAGES HYDRAULIQUES AUX DOUARS AIT OULLAL, AMAGOUR, TASSILA OUGADIR ET TALKHOUKHTE À LA COMMUNE TAKOUCHTE, PROVINCE D'ESSAOUIRA.**<br>-Etablissement du plan BA,<br>-Etablissement de l'estimation des travaux,<br>- Etablissement de dossier de consultation d'entreprise, | Conformément aux spécifications du présent avis. Un ensemble correspond à l'étude d'un ouvrage dans un douar. | Ens | 4 | **OFFRE TECHNIQUE** |

**Lieu d'exécution :** Commune Territoriale de Takouchte – Province d'Essaouira.

**Garanties exigées**

L'offre technique doit être complète et conforme aux exigences du présent avis. Elle doit comprendre les pièces suivantes :

1. **Agrément du BET**

Certificat d'agrément dans les domaines : D4 ET D17

2. **Moyens humains proposés**

- L'organigramme détaillé de l'équipe affectée à la mission, précisant les fonctions et les responsabilités de chaque intervenant ;
- Les Curriculum Vitae (CV) des cadres et techniciens proposés, dûment signés et indiquant leurs qualifications et leur expérience professionnelle ;
- Les copies légalisées des diplômes du personnel proposé ;
- Les attestations CNSS couvrant les trois (03) derniers mois pour l'ensemble du personnel proposé.

3. **Moyens matériels proposés**

- La liste du matériel topographique, des moyens informatiques et des logiciels de calcul, de dessin et de métré affectés à la mission ;
- Les justificatifs de disponibilité des moyens proposés : propriété, location ou mise à disposition.

4. **Planning d'exécution**

- Un planning détaillé des études, cohérent avec le délai d'exécution, précisant les phases de reconnaissance, de levés topographiques, de conception, de dimensionnement et d'établissement des dossiers définitifs.

5. **Note méthodologique**

Une note décrivant de manière détaillée la méthodologie d'exécution des études, précisant notamment :

- L'organisation générale de la mission, la mobilisation de l'équipe et la coordination avec le maître d'ouvrage ;
- La collecte des données disponibles, la reconnaissance des sites et la réalisation des levés topographiques nécessaires ;
- Pour les châteaux d'eau : la justification de la capacité, de la hauteur et de l'implantation, le dimensionnement hydraulique, le calcul de la structure et des fondations, ainsi que les équipements nécessaires ;
- Pour les ouvrages hydrauliques : le choix des solutions adaptées à chaque site, les études hydrauliques et, selon la nature des ouvrages, hydrologiques, ainsi que le dimensionnement de la structure et des fondations ;
- L'exploitation des données géotechniques disponibles et l'identification des reconnaissances complémentaires nécessaires ;
- L'établissement des plans, notes de calcul, avant-métrés, estimations et pièces techniques nécessaires à la consultation des entreprises ;
- Les modalités de vérification interne, de présentation des dossiers au maître d'ouvrage et de prise en compte de ses observations jusqu'à l'approbation des études.

**Composition minimale de l'équipe**

L'équipe proposée doit comprendre au minimum :

- Un ingénieur d'État en génie civil ou en hydraulique, en qualité de chef de projet, justifiant d'une expérience professionnelle minimale de trois (03) ans ;
- Un technicien spécialisé en génie civil ou en hydraulique ;
- Un technicien spécialisé géomètre-topographe.

**Clause d'élimination**

- Toute offre ne comportant pas l'ensemble des pièces exigées ou ne répondant pas aux spécifications techniques du présent avis sera déclarée non conforme et écartée ;
- Toute offre ne comportant pas les moyens humains minimums exigés sera écartée ;
- Les offres incomplètes ou déposées après la date et l'heure limites seront rejetées.

**Dépôt des offres techniques et des devis**

- L'offre technique doit être déposée sous pli fermé au bureau d'ordre de la Commune Territoriale de Takouchte, avant la date et l'heure limites indiquées ci-dessous. Le pli doit porter la mention « Offre technique – Avis d'achat sur bon de commande n° 25/2026 ».
- Le devis financier doit être renseigné, signé électroniquement et déposé sur le portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma, conformément à l'arrêté n° 1692-23 du 23 juin 2023 et aux modalités du portail.

**Délai d'exécution**

- Le délai global d'exécution des études est fixé à 1 mois, à compter de la date de commencement notifiée au titulaire par le maître d'ouvrage.
- Le planning doit couvrir l'ensemble des huit ouvrages, la remise des dossiers d'études et la prise en compte des observations du maître d'ouvrage dans les conditions du bon de commande.

**Date limite**

23/11/2026 **A** 15 **h 00 min** .

L'avis est publié sur le portail des marchés publics pendant une durée minimale de quarante-huit (48) heures.

Fait à TAKOUCHTE, le : 20/11/2026

**Le Président de la Commune Territoriale de Takouchte**

(Signature et cachet)

MINISTERE DE L'INTERIEUR * ROYAUME DU MAROC * COMMUNE TAKOUCHT

Le Président de la Commune

S/Ahmed IGUIM